



*Liberté
Égalité
Fraternité*

ma cantine

Accompagne la transition alimentaire
de la restauration collective

Les actus de cette fin d'année

Campagne de télédéclaration annuelle : ce qu'il faut savoir pour 2024

La prochaine campagne de télédéclaration, c'est pour bientôt !

Elle débutera le **9 janvier** et s'achèvera le **31 mars**.

2 modalités restent en vigueur pour 2024 et 2025 :

- La télédéclaration simplifiée pour toutes les cantines de + de 200 couverts/jour
- La télédéclaration des cuisines satellites par la cuisine centrale

Pour rappel, ce sont les données d'achats de l'année civile précédente qui entrent en compte dans cette télédéclaration (données d'achats 2023, pour la campagne à venir).

Pour vous préparer au mieux, découvrez notre article complet.

[Je lis l'article](#)

Catalogue des acteurs de l'éco-système : donnez-nous votre avis !

Vous avez découvert il y a quelques mois une nouvelle fonctionnalité sur la plateforme : la catalogue des acteurs de l'éco-système !

Ce nouveau service est en expérimentation depuis 6 mois : afin de faire le bilan à mi-parcours, nous avons besoin de votre avis !
(- de 5 mn pour y répondre)

[Je donne mon avis](#)

Lancement de l'appel à projets 2023-2024 : « vers la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat » (SNANC)

Afin d'accompagner de nouvelles initiatives en faveur d'une alimentation saine et durable, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lance un appel à projets, doté de 2,84 M€, en partenariat avec le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère des Solidarités et des Familles et l'Agence de la transition écologique (Ademe).

L'objectif ?

- Poursuivre le soutien à l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux (PAT).

- Contribuer à la mise en place de projets nationaux ou interrégionaux visant à déployer des actions couvrant les différentes dimensions de l'alimentation et de la nutrition saines et durables.

Vous pouvez candidater **jusqu'au 15 janvier 2024**.

[En savoir plus](#)

Un peu de lecture sur notre blog...

Nommer sa cantine : comment faire ?

Découvrez notre mini-guide pour vous aider à nommer ou renommer votre cantine !



[Lire l'article](#)



Comment s'impliquer dans la restauration scolaire en tant que parents ?

Vous souhaitez vous impliquer dans la restauration scolaire de vos enfants ? Lisez notre article pour vous permettre d'aller plus loin.

[Lire l'article](#)

Nos webinaires à venir

NOS WEBINAIRES EN JANVIER

Mardi

9

Jeudi

26

Loi EGAlim et TD 2024
14h

Connaître les actualités réglementaires et se préparer pour la télédéclaration 2024

Mardi

16

Atelier "suivi des achats"
14h

S'approprier l'outil de suivi en ligne

[Je m'inscris](#)

Vos recettes végétariennes



Parmentier de butternut champignons

De quoi ravir (et réchauffer) les papilles de vos convives avec ce parmentier de saison !

Toutes les fiches recettes d'**Assiettes Végétales** sont disponibles [ici](#). D'autres arrivent prochainement.



Cari de légumes à l'indienne

Quoi de mieux qu'un bon cari de légumes pour satisfaire tout le monde ?

Dites merci aux **lycées de la Réunion** pour l'élaboration de cette recette ! (Fiche technique disponible en p. 34)

Toutes leurs recettes [ici](#).

Les derniers chiffres

Le saviez-vous ?

Vous pouvez désormais retrouver les cantines publiées et les derniers indicateurs clés dans l'onglet "Toutes les cantines".

[Le registre national des cantines](#) et les [résultats de la campagne de télédéclaration](#) de l'an dernier sont toujours consultables en open data sur data.gouv.fr !

Presque 10 100 diagnostics réalisés sur la plateforme. Faites le vôtre pour 2022 et 2023 !

C'est le nombre de cantines qui ont rempli le formulaire disponible sur notre plateforme, pour faire un point sur leur situation vis-à-vis de la loi.

Parmi ces 10 000 diagnostics, 7236 **ont été réalisés pour 2022 et 2023**. Les diagnostics peuvent être sur la mesure appro' ou sur les autres axes de la loi EGAlim.

Vous pouvez réaliser un diagnostic **en dehors des campagnes officielles de remontées des données d'achat**. Cela vous permet **d'objectiver vos efforts** et de communiquer avec vos convives et vos pairs..

Plus de 17 000 cantines sont publiées sur la plateforme : Rejoignez-les !

Publier les données issues de son diagnostic, c'est répondre aux objectifs de la loi EGAlim en matière d'information aux convives, et également **un apport formidable pour vous et les bénéficiaires de votre service**.

Chaque cantine publiée est utile aux autres et permet une meilleure information aux convives 🐱 !

Parmi les cantines, certaines attendent encore leur gestionnaire. **Votre établissement est déjà sur notre plateforme ? Revendiquez-le et réalisez votre diagnostic 2023.**

Merci de nous avoir lu.e.s et à très bientôt !

L'équipe ma Cantine

Vous avez des remarques, des suggestions de rubriques, des interrogations et voulez en discuter ? Contactez-nous à support-egalim@beta.gouv.fr

Ma cantine
support-egalim@beta.gouv.fr
<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/>
Une mission de la DGAL et de la
DINUM



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur beta.gouv.fr

[Se désinscrire](#)

© 2020 beta.gouv.fr